

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-2022

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	10 000	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	0
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	10 000
TOTAUX	10 000	10 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 10 000 euros du programme 224 soutien aux politiques du ministère de la Culture, action 07 Fonctions de soutien au ministère vers le programme 175 Patrimoines, action 03 Patrimoine des musées de France.

Amendement d'appel.

En mars 2021, la France découvrait que les chiffres romains disparaîtraient du Louvre ou du musée Carnavalet. Cette suppression a été nuancée par Noémie Giard, chef du service des publics au musée Carnavalet. Pour elle, cette modification ne porterait que « sur 170 textes, sur un ensemble de 3 000 contenus, qui ont été produits pour le nouveau parcours dans le musée ». Selon elle, c'est une « mesure d'accessibilité universelle » ainsi qu'une « recommandation européenne, pour une information facile à lire et à comprendre ».

Si cette information tend à minimiser la suppression partielle des chiffres romains, c'est tout de même une brèche ouverte vers la suppression des chiffres romains. Moins ces chiffres seront pratiqués et lus, moins ils seront maîtrisés. Or, ils font partie de notre culture et, sous prétexte de simplification, il ne faudrait pas causer leur perte. Le nivellement par le bas n'a jamais été une politique concluante.